

L'accès aux soins sera-t-il le perdant des JO ?

Paris Les restrictions de circulation dans la capitale avant la cérémonie d'ouverture rendent très difficile les déplacements des soignants et des patients.

Quatre heures de spectacle, douze tableaux, 85 bateaux, 120 caméras, 206 délégations, 326 000 spectateurs : la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris sur la Seine, le plus grand spectacle du monde, aura lieu ce vendredi soir. Les Parisiens seront, on l'espère, fiers ce soir et durant les deux prochaines semaines d'accueillir le monde entier. Mais pour le moment, cette cérémonie d'ouverture est surtout la source de difficultés et de tracasseries pour les Franciliens.

L'organisation de cette cérémonie hors norme, qui se déroulera pour la première fois hors d'un stade, a rendu nécessaire la mise en place de restrictions de circulation, avec la nécessité de se procurer un « passe Jeux » pour se rendre en voiture dans le « périmètre rouge » et même à pied dans le « périmètre gris » aux abords de la Seine.

Des restrictions de circulation qui ont nécessairement un impact sur l'accès aux soins. Plusieurs sociétés d'aides à domicile témoignent des difficultés que rencontrent leurs auxiliaires de vie pour se rendre auprès de leurs patients résidants dans les zones rouges ou grise de la capitale, y compris lorsqu'elles sont munies d'un passe.

« Trois auxiliaires de vie se sont quand même vus refuser l'accès à une zone rouge car elles n'avaient pas de pass, malgré le fait qu'il n'y en avait pas besoin » affirme par exemple Eugénie Lallement, directrice de la société d'aide à domicile Ouhelp. De nombreux policiers feraient ainsi preuve de zèle, ajoutant des restrictions de circulation là où elles n'existent pas.

Des hôpitaux difficiles d'accès

L'inquiétude est grande également ces dernières semaines pour les malades chroniques, qui doivent se rendre régulièrement à l'hôpital, comme les personnes sous dialyse ou les malades du cancer. *« Nous avons de très grosses inquiétudes par rapport à la cérémonie d'ouverture et pendant les épreuves sur toute »* alerte Bruno Lamothe, porte-parole de l'association Renaloo de défense des malades du rein. Comme nous l'expliquions dans un précédent article, cette association demande depuis plusieurs semaines à la préfecture de police la création d'un passe spécifique pour permettre aux personnes dialysées de se déplacer librement dans la capitale.

Les soignants sont également touchés par ces restrictions de circulation. Il y a quelques semaines, les soignants de l'hôpital Delafontaine à Saint-Denis, où se dérouleront de nombreuses épreuves, ont eu la désagréable surprise de découvrir que la bretelle numéro 2 de l'autoroute A1, qui donne accès à l'établissement, avait été fermée, afin de ne pas gêner la circulation des véhicules olympiques.

« Pour notre personnel, la fermeture de cette bretelle est incompréhensible, on est loin des épreuves » s'insurge le Dr Mathias Wargon, chef du service des urgences de l'hôpital. « On n'a pas été prévenus. Dans tous les plans de circulation qu'on avait préparés, il n'en avait jamais été question ». Dans Paris, l'accès à l'hôpital de l'Hôtel Dieu sera impossible toute la journée de vendredi tandis que l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière et l'hôpital Européen Georges Pompidou (HEGP) sont en zone rouge, ce qui signifie qu'un passe est nécessaire pour s'y rendre en voiture.

Le préfet de police promet un assouplissement

Ces dernières semaines, la polémique s'est notamment concentrée sur les fameuses voies olympiques : 185 km d'axes routiers (A1, A4, A12, A13 et boulevard périphérique) réservés aux véhicules accrédités. Parmi les véhicules qui pourront emprunter

ces voies durant toute la durée des Jeux Olympiques, on trouve les véhicules de pompiers, le SAMU...mais pas les ambulances ou les voitures de SOS Médecins. » Nous n'avons accès aux "voies olympiques" qu'en cas d'urgence mandatée par le Samu. Or, ces cas ne représentent que 5 % de l'activité ambulancière » explique Marianne Maxence Jean, délégué régional de la chambre nationale des services d'ambulance.

Le préfet de police de Paris Laurent Nunez a finalement indiqué ce jeudi qu'un « *assouplissement des règles pour les transports sanitaires et les patients sensibles* » était à l'étude. « *On est en train de définir avec l'AP-HP et l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France un périmètre qui va comprendre de nouveaux professionnels dans le transport urgent, notamment SOS médecins, les véhicules de transfert d'organes, de greffes* » a expliqué le préfet. « *On espère que ça ira mieux après la cérémonie d'ouverture* » commente le Dr Serge Smadja, secrétaire général de SOS Médecins. En espérant que ces difficultés ne viennent pas gâcher la fête.